



Colloque organisé par Centre Inffo

à l'invitation de Jean-Patrick Gille, député d'Indre-et-Loire  
Rapporteur de la loi du 5 mars 2014

Colloque sur le compte personnel de formation  
ACTE II

## Le compte personnel de formation (CPF) Les acteurs se mobilisent

Mercredi 10 décembre 2014

de 9 heures à 13 heures

Immeuble Chaban-Delmas, 101 rue de l'Université, 75007 Paris - Salle Victor Hugo



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) sera ouvert à un large public : jeunes, salariés et demandeurs d'emploi jusqu'à la retraite. A quelques semaines de l'ouverture officielle du portail internet [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr), grâce auquel 40 millions de personnes auront accès à leur compte, ce colloque vous invite à la présentation de la mise en œuvre du compte personnel de formation et à débattre sur les conditions de sa réussite. .

## Ouverture

### **FRANÇOIS REBSAMEN,**

ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

## **MISE EN ŒUVRE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION**

- La communication et le système d'information
- L'ouverture des comptes et l'information en ligne
- Les formations envisageables et l'accompagnement des bénéficiaires
- Le financement et les abondements du compte

### **Intervenants**

- Catherine Dessein, directrice du projet compte personnel de formation, DGEFP
- Philippe Dole, inspecteur général aux affaires sociales, Igas, missionné sur la méthode d'élaboration des listes des formations éligibles du CPF et l'impact du CPF sur l'offre de formation
- Karine Dartois, chargée de mission CPF, FPSPP
- Dominique Delaite, directrice de la sécurisation des parcours professionnels, Pôle emploi
- Charles-Henry Ronzeaud, directeur de projet CPF, Caisse des dépôts et consignations

## Pause

## **LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION**

- Quelle communication prévoir en direction des usagers, des entreprises et des relais d'information pour garantir sa montée en puissance ?
- Quelles initiatives doivent prendre les Régions, les branches professionnelles, Pôle emploi et les autres financeurs pour faciliter sa mise en œuvre ?
- Les mécanismes de financements prévus : contribution des entreprises, abondements et articulations avec d'autres dispositifs, peuvent-ils garantir les prises en charge de toutes les demandes ?
- Comment en faire bénéficier les moins qualifiés et comment rendre effectif ce droit à une seconde chance ?
- Quels critères retenir pour suivre son évolution et assurer son évaluation ?

### **Intervenants**

- Emmanuelle Wargon (DGEFP), déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle
- Jean-Marie Marx (Cnefop), président du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles
- Christian Janin (Copanef), président du Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation
- Florence Poivey (Copanef), vice-présidente du Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation
- Pascale Gérard (ARF), présidente de la commission « Formation professionnelle » de l'Association des Régions de France, vice-présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge de la formation professionnelle

## **DÉBAT AVEC LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU CPF**